



04748



Siège social : Chez Bruno FONTAINE
 23 Rue Saint Aubin - 56440 LANGUIDIC
 Tél : 06 76 25 50 13
Site Internet : <http://cyclobrandérion.fr>

LICENCE 2020

INFOS PRATIQUES :

3 formules au choix :

- **Vélo Balade** : Pratique douce, familiale ou occasionnelle du cyclotourisme, pour laquelle **le certificat médical ne sera pas obligatoire.**
- **Vélo Rando** : Pratique régulière du cyclotourisme. **Le certificat médical sera obligatoire, à renouveler au moins tous les 5 ans.**
- **Vélo Sport** : Pratique plus sportive. Elle permet de s'inscrire à des cyclosporatives. **Un certificat médical devra être fourni tous les ans.**

Questionnaire santé et certificat médical :

Le questionnaire santé vous permettra de savoir si vous devez fournir un certificat médical ou non (**à conserver par vous**).
Si vous avez une réponse « OUI », il est nécessaire de fournir un certificat médical de – de 12 mois en « Vélo Rando »

L'assurance permet le choix entre 3 formules, dont le club a retenu les 2 principales : « **Petit Braquet** » et « **Grand Braquet *** » :

Voir le détail des garanties dans la notice d'information « Allianz » 2020.

En cas de décès d'origine cardio-vasculaire, le capital garanti est assujéti à la fourniture, d'un **certificat médical** autorisant la pratique du cyclotourisme, établi dans les 12 mois précédant la date de délivrance de la licence, d'un justificatif de «**test d'effort**» de moins de deux ans (**déclaration du licencié à signer**)

Des garanties optionnelles peuvent être souscrites : « Indemnités journalières », « invalidité et décès » « Accidents de la vie privée ».

(*L'assurance grand braquet ne peut être souscrite en cours d'année sauf exception (achat de vélo neuf)

L'assurance se termine le 31 décembre de chaque année. Il est fortement recommandé de régler la cotisation avant cette date, ceci afin de permettre la transmission des renouvellements et demandes de licences à la FFVélo, dans les délais.

La cotisation annuelle est identique pour les 3 formules et comprend : la cotisation au CYCLO CLUB de BRANDERION, la licence FFVélo, et l'assurance. La revue est en option (25€)

La cotisation pour un adulte augmente d'1€ - La cotisation Club 2020 est inchangée (10€).

Adhérent	Cotisation club	Licence FFVélo	Assurances		Cotisation annuelle selon option assurances			
			Petit braquet	Grand braquet	Petit braquet	Code	Grand braquet	Code
Adulte	10,00 €	28,50€	16,50€	64,50€	55,00€	PB	103,00€	GB
Jeune 18/25 ans	10,00 €	12,00€	16,50€	64,50€	38,50€	PBJ	86,50€	GBJ
Jeune -18 ans	10,00 €	12,00€	Offerte	48,00€	22,00€		70,00€	
Famille 1 ^{er} adulte	10,00 €	28,50€	16,50€	64,50€	55,00€		103,00€	
Famille 2 ^{ème} adulte	10,00 €	13,00€	16,50€	64,50€	39,50€	PBFA	87,50€	GBFA
Famille Jeune 18/25 ans	10,00 €	6,50€	16,50€	64,50€	33,00€		81,00€	
Famille Jeune -18 ans	10,00 €	6,50€	Offerte	48,00€	16,50€	PBFJ	64,50€	GBFJ

Le paiement se fera par chèque libellé au nom du " **CYCLO CLUB de BRANDERION** ".

La demande d'adhésion 2020, le chèque, la déclaration du licencié Allianz ainsi que le certificat médical et la photo éventuellement devront être remis à Christine CAINJO (Tél : 06 16 86 17 80) - pour le 31 Décembre 2019 dernier délai.